

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 25 septembre 2015

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (12) Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme HERVIEU, M. JASPART, M. JORROT, Mme LECOMTE-LEGRAND, Mme MARTIN-GENDRE, Mme MIELLE, Mme TENENBAUM, Mme VIAN.

Membre excusé représenté : (4) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), Mme AKPINAR-ISTIQUAM (représentée par Mme MARTIN-GENDRE), Mme GINDRE (représentée par M. JASPART), Mme OBRIOT (représentée par M. JORROT).

Membre excusé : (1) Mme TROUWBORST.

Date de convocation : 21 septembre 2015

Délibération n° : 47-2015

Objet : Aides facultatives – secteur social général – mai, juin et juillet 2015

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Dijon attribue tous les mois des secours, au titre de ses attributions facultatives, qui font l'objet, pour la majeure partie d'entre eux, d'un passage devant la Commission Hebdomadaire d'Attribution (CHA).

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il doit en être rendu compte régulièrement aux administrateurs de l'établissement.

Le montant des secours attribués par le service social général s'élève à :

- **13 729,24 €** pour le mois de mai 2015,
- **19 691,70 €** pour le mois de juin 2015,
- **12 401,31 €** pour le mois de juillet 2015.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Finances : 1

DISH : 1

Receveur Municipal : 2

PRÉFECTURE DE LA COTE D'OR
Déposé le:

- 7 OCT. 2015

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général,



Fabrice CHATEL



PUBLIÉ LE 26 SEP. 2015